

Elle demande le divorce après avoir gagné au Keno !

Une gagnante du gros lot du keno (600.000€) demande le divorce pour ne pas avoir à partager la somme avec son mari...

En effet, mariée sous la séparation de biens, elle estimait que le gain lui revenait entièrement. Le juge en a décidé autrement vu qu'elle n'a pas pu prouver que la somme engagée pour valider le ticket gagnant (2€) lui appartenait ...

L'Internaute

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le vendredi 1 avril 2005

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5398-demande-divorce-apres-avoir-gagne-au-keno.html>